



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme
et de l'aménagement

Affaire suivie par Christine Coussy
Tél. 05 55 44 19 46

Mél : christine.coussy@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le **4 AVR. 2016**

Extrait de l'avis de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Lors de sa réunion du 31 mars 2016, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a émis un avis défavorable à la demande de permis de construire n° 087 065 15 D 7076 valant autorisation d'exploitation commerciale déposée en mairie de Feytiat le 16 décembre 2015 par la SNC LIDL (siège social situé 35 rue Charles Péguy - BP 32 - 67039 STRASBOURG Cedex 2), représentée par M. Laurent TOUSSAINT responsable immobilier à la direction régionale de VARS (ZA des Côteaux 3 - 16330 VARS), agissant en qualité de futur propriétaire-exploitant.

Ce projet visait à la création d'un magasin à dominante alimentaire et à l'enseigne "LIDL" d'une surface de vente de 1 689,20 m², situé carrefour Fernand Malinvaud 23-25 rue d'Eymoutiers 87220 Feytiat, par transfert-agrandissement du magasin LIDL actuel sis 23 avenue Winston Churchill.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Directeur délégué,

Gérard JOUBERT